

Sujet : La fonction sociale de la réglementation en matière de sécurité routière

## **Pourquoi un Code de la Route ? Il fallait bien plus qu'un ensemble de règles**

Instauré en France le 27 mai 1921, le code de la route est bien plus qu'un simple recueil de lois : c'est un pilier de notre vie collective. A l'heure où la mobilité est au cœur de nos sociétés, ce code joue un rôle essentiel pour garantir la sécurité, organiser les déplacements et renforcer le vivre-ensemble.

### **Protéger : une priorité absolue**

Le premier enjeu du code de la route est la protection. Il s'agit de préserver les personnes (automobilistes, piétons, cyclistes), mais aussi le réseau routier et les biens. Les limitations de vitesse, les règles de priorité ou l'obligation de porter la ceinture de sécurité ne sont pas des contraintes arbitraires : ce sont des mesures conçues pour sauver des vies.

### **S'organiser : une convention pour tous**

Le code de la route est aussi une convention sociale. Peu importe que l'on roule à droite ou à gauche, l'essentiel est que chacun respecte les mêmes règles. Cette uniformité crée un langage commun qui permet à des millions d'usagers de coexister sur les routes sans chaos. Les panneaux, les feux tricolores et les marquages au sol sont autant d'outils qui facilitent cette organisation collective.

### **Gérer les flux et faciliter les déplacements**

Avec l'urbanisation croissante et la diversification des modes de transport (voitures, vélos, trottinettes, transports en commun), le code de la route joue un rôle clé dans la gestion des flux. Il permet de fluidifier la circulation, de réduire les embouteillages et d'optimiser l'usage des infrastructures. Par exemple, les feux tricolores qui ont pour fonction de réguler la circulation sur certains axes...

### **Déterminer des responsabilités**

Enfin, le code de la route a une dimension juridique. En cas d'accident, il permet de déterminer les responsabilités, qu'elles soient pénales ou civiles. Les sanctions (amendes, retrait de points) rappellent que le non-respect des règles a des conséquences, non seulement pour soi, mais aussi pour les autres.

Cette dimension éducative est renforcée par des campagnes de prévention, comme celles contre l'alcool au volant ou l'usage du téléphone en conduisant.

### **Respecter le code de la route, c'est respecter les autres usagers**

Au-delà des aspects techniques, le code de la route incarne une valeur fondamentale : le respect. Respect des autres usagers, respect des infrastructures, respect de l'environnement. A une époque où les tensions sur la route peuvent être vives (conflits entre automobilistes et cyclistes, incivilités), ce code rappelle que la route est un espace partagé, où la courtoisie et la prudence sont indispensables.

En définitive, le code de la route est un contrat social qui permet à chacun de circuler en sécurité, tout en préservant l'intérêt collectif. Il évolue avec la société, intégrant les nouvelles technologies et les enjeux environnementaux. Mais même s'il est peut-être discutable, son essence reste la même : protéger, organiser et responsabiliser.

Nota : Le premier code de la route, décret du 27 mai 1921 :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6150313g.r=code%20de%20la%20route%20mai%201921?rk=85837;2>